



**CTL 28 juin 2 018 :
30 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS en 4 ans à la DGFIP ?**

**La DGFIP et la DDFIP 65 ne seraient pas au courant
à l'inverse de la Cour des Comptes
et du Gouvernement :
Qui croire ? La réponse est dans la question.**

Jeudi 28 juin s'est tenu un CTL qui devait notamment examiner les propositions de restructuration du réseau des trésoreries du département (fermeture des trésoreries de Vielle Aure, St Laurent de Neste, Trie sur Baïse).

Les autres points de l'ordre du jour (notamment le déploiement de l'applicatif Rh SIRHIUS) feront l'objet d'un examen le 5 juillet, date de re-convocation du CTL.

En effet, le CTL de jeudi a été interrompu à 10 h 30 , les élus CGT et Solidaires ayant informé au préalable la direction d'une interruption de séance du fait d'un rassemblement devant la DDFIP initié par les élus locaux directement concernés par les restructurations et les organisations syndicales CGT et Solidaires.

Au préalable, les élu(e)s en CTL avaient interpellé le directeur sur l'avenir des services , des missions et des agents.

Alors que la parution du rapport CAP 2 022 ne cesse d'être retardé par le gouvernement, les dernières publications de la Cour des Comptes laissent présager un avenir dévastateur pour la DGFIP et ses agents.

Pour servir restructurations et réorganisations, c'est une purge en termes d'effectifs qui nous est promise et la mise à sac des droits des agents et de leurs représentants.

Ayant eu connaissance d'une réunion à Bercy de tous les directeurs du pays le 22 juin dernier, la CGT a interrogé le directeur sur la visibilité qu'il se devait de donner aux agents du département mais apparemment cette réunion oh combien importante n'aurait servi à..... RIEN.

Pas un mot du directeur sur la stratégie DGFIP si ce n'est que les réorganisations et restructurations devraient s'accélérer mais que les destructions d'emplois devraient se situer à un niveau moindre que celui depuis quelques semaines et que la Cour des Comptes était.... notre ennemie.

Etonnant, car contradictoire et, de fait, le quotidien les Echos vient de publier l'interview du **procureur journal près la Cour des Comptes** (Gilles Johanet) qui fait clairement état de la « possibilité » **d'engager un plan de destruction de 30 000 emplois en 4 ans à la DGFIP, soit 7 500 par an (un rythme presque 4 fois supérieur à celui de l'an dernier) et la disparition de 30 % des implantations du réseau DGFIP sur le territoire (voir article ci-dessous)**.

Si le rapport CAP 2022 n'est pas paru, les publications successives de conclusions de la cour des comptes, la prises de paroles officielles de magistrats de la Cour, les propos du Ministre Darmanin et au final même les bribes de commentaires du directeur départemental nous laissent désormais clairement entrevoir ce que le gouvernement et la haute fonction publique sont disposés à faire.

Les organisations syndicales n'ont nullement exagéré depuis des semaines, on pourrait même dire qu'elles ont été en dessous des desseins gouvernementaux.

Ce qui se prépare c'est bien un plan social en bonne et due forme avec la mobilité forcée, l'externalisation de missions, les recrutements par CDD.....**la fin du statut.**

**Contre ces projets dévastateurs,
la seule solution c'est LA MOBILISATION,
L'UNITE DES AGENTS
et la construction d'un RAPPORT DE FORCES !**

Le scénario choc de 30.000 postes supprimés au sein des services fiscaux

Gilles Johanet, procureur général près la Cour des comptes, estime possible la suppression de 30 % des implantations et des effectifs de la Direction générale des finances publiques à l'horizon 2022.

Leïla de Comarmond

@leiladeco

Dans le rapport qu'elle a publié le 20 juin, la Cour des comptes ne s'est pas contentée de faire un bilan de la création de la Direction générale des finances publiques issue de la fusion de celle des impôts et de celle de la comptabilité publique, il y a dix ans. Son premier président, Didier Migaud, a plaidé pour « passer à l'étape suivante », estimant que la « stratégie de transformation à bas bruit touch[ait] ses limites ». Mais si les magistrats financiers ont tracé des pistes d'évolution, ils se sont gardés d'en chiffrer les conséquences sur l'emploi.

500 millions d'euros par an

Le procureur général près de la Cour des comptes a été, lui, plus loquace dans les observations qu'il a présentées le 12 juin devant la chambre du Conseil, l'instance composée du premier président, des présidents de chambre et de tous les conseillers maîtres qui a donné l'imprimatur au rapport publié. Ce dernier a appelé à doper les budgets informatiques, mais sans donner de chiffres précis. Faisant preuve d'une « audace tranquille », Gilles Johanet a franchi le pas. « Moyennant un investissement massif dans la transformation numérique [...] et une revue en profondeur des missions, qui aille au-delà des premiers ajustements que propose le rapport, un scénario médian aurait pu viser un objectif à horizon 2022 de suppression de l'ordre de 30 % des implantations – et c'est peu – et des effectifs », a affirmé le procureur général, évoquant « peut-être de l'ordre de 500 millions d'euros par an si l'on s'appuie sur la



Les centres des impôts sont dans le collimateur de la Cour des comptes. Photo J.-S. Evrard/Slpa

comparaison que le rapport effectue avec l'administration fiscale britannique ». Sachant que la Direction des finances publiques emploie 103.000 agents, cela représente « quelque 30.000 emplois », ajoute Gilles Johanet.

Cette administration a déjà connu en moyenne 2.000 suppressions de poste par an ces dernières années.

Si ce scénario est adopté, cela signifie 7.500 suppressions par an, soit près de quatre fois plus.

Avec la suppression de 2.000 postes par an en moyenne ces dernières années, l'administration de Bercy a largement contribué à réduire les effectifs de l'Etat. Si un

tel scénario, que le procureur général qualifie de « médian », était adopté, cela signifierait 7.500 suppressions par an, soit près de quatre fois plus, sur les quatre prochaines années. Autant dire que cela n'est pas de nature à améliorer le climat social à Bercy. Lors de la journée d'action du 22 mai, environ un fonctionnaire sur quatre du ministère des Finances a cessé le travail, soit plus du double de la moyenne dans la fonction publique d'Etat, selon les chiffres de Bercy.

Cette réflexion intervient alors que le gouvernement tarde à dévoiler sa stratégie en matière d'emplois publics. Emmanuel Macron a promis de supprimer 120.000 postes dans la fonction publique, dont 50.000 dans la sphère de l'Etat. Mais compte tenu des 20.000 créations promises dans certains secteurs régaliens, la Cour des comptes, dans son rapport annuel, souligne que le gouvernement devra en réalité supprimer 70.000 emplois publics au sein de l'Etat pour tenir ses engagements. ■